

ARGOS - Technique, espaces et navigation

Document public de vente - fiche technique, motorisation, navigation, espaces de vie et équipements.

Identite technique officielle

01 - Identité technique officielle - Argos

Statut : base consolidée pour la vente

Cette fiche rassemble uniquement les données actuellement établies à partir de la **carte de circulation d'Argos** et, lorsque précisé, des informations communiquées par le propriétaire.

Source officielle principale : Carte de circulation Argos, certificat délivré le 17/01/2023 par la DDT Haute-Garonne.

Identification

Donnée	Valeur	Source / statut
Nom du bateau	ARGOS	Carte de circulation
Série	VULCAIN BLEU	Carte de circulation
Année de construction	1989	Carte de circulation
N° d'inscription	TO F54961 F	Carte de circulation
Constructeur	Non renseigné sur la carte de circulation	À documenter par une autre source
Longueur officielle	13,10 m	Carte de circulation
Largeur officielle	3,51 m	Carte de circulation
Tirant d'eau	0,55 m	Carte de circulation
Tirant d'air	3,50 m	Propriétaire, août 2026
Poids en charge	~15 t	Propriétaire, août 2026
Volume indiqué	25,3 m ³	Carte de circulation
Catégorie de conception	C	Carte de circulation
Nombre maximal recommandé à bord	12 personnes	Carte de circulation
Type de propulsion	Moteur	Carte de circulation
Carburant	Gazole	Carte de circulation
Puissance maximale autorisée	120 kW	Carte de circulation

Puissance installée	58,8 kW	Carte de circulation
---------------------	---------	----------------------

Lecture à retenir pour les supports de vente

Pour les annonces et le site, la présentation courte peut désormais utiliser sans réserve :

Argos - Vulcain Bleu de 1989 - 13,10 m x 3,51 m - tirant d'eau 0,55 m - tirant d'air 3,50 m - poids en charge ~15 t - catégorie C - propulsion diesel 58,8 kW.

La puissance installée de **58,8 kW** correspond à environ **80 ch**, valeur cohérente avec la motorisation communiquée par le propriétaire.

Point à ne pas figer encore

Constructeur / chantier Brument

La carte de circulation consultée comporte bien un champ « Constructeur », mais celui-ci n'est pas renseigné.

Le rattachement d'Argos au **chantier Brument** et la désignation éventuelle **VB130** devront donc être documentés par :

- archives constructeur ou administratives ;
- plaque constructeur / identification du bateau ;
- ancienne documentation technique ;
- expertise ou document historique explicitement attribuable à Argos.

Cela n'empêche pas d'utiliser **Vulcain Bleu** dès maintenant, puisque cette série figure directement sur la carte de circulation.

Données encore à compléter ultérieurement

- Poids à vide / déplacement officiel, si retrouvé (poids en charge communiqué : ~15 t).
- Matériau exact de coque et de superstructure, avec source documentaire définitive.
- Numéro ou identification constructeur si retrouvé.
- Désignation de modèle exacte au sein de la série Vulcain Bleu : **VB130 à confirmer**.

Sources

1. **Carte de circulation Argos**, certificat délivré le 17 janvier 2023, DDT Haute-Garonne.
2. Informations complémentaires communiquées par le propriétaire en août 2026.

Document de travail Vente Argos - mise à jour : 11 août 2026.

Source locale : 01 - Le bateau /01 - Fiche technique /01 - Identité technique officielle - Argos.md

Moteur et navigation

02 - Moteur et navigation - Argos

Statut : base consolidée pour la vente

Cette fiche combine :

- les éléments vérifiables de la carte de circulation ;
- les observations de l'expertise maritime disponible ;
- les données d'usage et de maintenance communiquées par le propriétaire.

Motorisation

Donnée	Valeur	Source / statut
Type	Diesel	Carte de circulation / propriétaire
Carburant	Gazole	Carte de circulation
Constructeur	Cummins	Documentation technique historique
Famille / modèle	Cummins B3.9	Documentation technique historique ; lecture manuscrite
Architecture	4 cylindres	Documentation technique historique
Cylindrée	3,9 L	Documentation technique historique
Alésage	102 mm	Documentation technique existante
Course	120 mm	Documentation technique existante
Puissance installée	58,8 kW (~80 ch)	Carte de circulation
Régime de puissance indiqué	~2 800 tr/min	Documentation historique ; mention « 80 at 2800 »
Construction	Cummins Engine Ltd. — Built in Britain	Documentation technique historique
Date portée sur la documentation moteur	12/01/1988	À distinguer de l'année du bateau
N° de série moteur	21018782	Lecture manuscrite — à confirmer sur plaque moteur
Référence P/N	3909532	Lecture manuscrite — à confirmer
Ralenti indiqué	~800 tr/min	Lecture manuscrite à confirmer
Heures moteur	~1 600 h	Propriétaire, août 2026
Distance parcourue totale	~8 600 km	Propriétaire, août 2026
Réservoir de gazole	1 cuve intégrée dans la coque — capacité à confirmer	Propriétaire, août 2026
Réservoirs de fioul chauffage	2 x 120 L (240 L au total)	Propriétaire / ancienne documentation

Alternateur	Remplacé en 2023	Propriétaire
Carnet de suivi moteur	À jour	Propriétaire
Dernière révision complète	Fin 2025	Propriétaire
État général de la propulsion	Très bon état	Appréciation du propriétaire, août 2026

Documentation historique du moteur

Une fiche manuscrite conservée dans le dossier technique d'Argos apporte plusieurs précisions sur la motorisation. Elle identifie un moteur **Cummins B3.9, 4 cylindres**, d'environ **3,9 litres**, développant **58,8 kW (environ 80 ch)**. Elle porte également la mention « **Built in Britain by Cummins Engine Ltd.** » et la date du **12 janvier 1988**.

La même fiche semble indiquer un **numéro de série moteur 21018782**, une référence **P/N 3909532**, un régime de puissance d'environ **2 800 tr/min** et un ralenti voisin de **800 tr/min**. Ces lectures provenant d'un document manuscrit ancien, les références alphanumériques devront idéalement être vérifiées directement sur la plaque signalétique du moteur avant publication comme données définitivement certifiées.

La fiche contient également un ancien contact technique Cummins à Lyon et un croquis de comportement du bateau en marche arrière. Ces éléments sont conservés comme documentation historique et technique du bateau.

Régime, vitesse et consommation

Régime de croisière de référence

- **1 200 tr/min**
- **Environ 6 km/h**
- Consommation observée : **environ 2,5 L/h**

Le propriétaire décrit **6 km/h** comme la vitesse de carène optimale / vitesse de croisière économique du bateau.

Vitesse maximale

- **Environ 12 km/h**

Cette valeur est une donnée d'usage communiquée par le propriétaire et non une vitesse certifiée par les documents officiels consultés.

Autonomie carburant indicative

La capacité exacte de la cuve de gazole intégrée dans la coque reste à confirmer. En conséquence, aucune autonomie totale ne doit être publiée à ce stade. La consommation observée au régime de croisière reste d'environ **2,5 L/h**.

Ligne d'arbre et hélice

Configuration actuelle

- **Transmission par ligne d'arbre.**
- **Hélice tripale.**
- Arbre monté sur un système de suspension / montage permettant, selon le propriétaire, d'amortir une partie des chocs ou coups de butoir en cas de contact avec le fond ou un obstacle.

- **Hélice principale en bon état de fonctionnement** selon les informations actuelles.

Expertise maritime disponible

Le rapport d'expertise consulté est daté du **1er juillet 2019**. Il examine spécifiquement :

- accouplement moteur / tourteau / palier ;
- arbre d'hélice ;
- presse-étoupe ;
- tube étambot ;
- bague hydrolube ;
- hélice ;
- propulseur d'étrave.

Le rapport mentionnait à cette date :

- accouplement moteur : **RAS** ;
- presse-étoupe : **RAS** ;
- tube étambot : **RAS** ;
- hélice : **RAS**, avec absence de corrosion constatée ;
- bague hydrolube : jeu mineur relevé de 1 mm ;
- propulseur d'étrave : quelques traces d'ébréchure sur l'hélice, tunnel annoncé RAS.

Une recommandation concernait alors le retrait d'un fil enroulé autour de l'arbre d'hélice. Une annotation manuscrite indique que cette intervention a été réalisée.

Cette expertise constitue un historique technique utile mais ne doit pas être présentée comme un contrôle de 2026.

Propulseur d'étrave

- **Présent et fonctionnel** en 2026.
- État communiqué : **OK**.
- **Hélice de rechange perdue / non disponible**.

Pour la fiche de vente finale, la formulation recommandée est simplement :

Propulseur d'étrave fonctionnel.

L'absence de l'ancienne hélice de rechange peut être indiquée dans l'inventaire détaillé remis à l'acheteur plutôt que dans l'accroche commerciale.

Gouvernail et commande

L'expertise maritime de 2019 décrit :

- un poste de pilotage à **circuit hydraulique** ;
- tube de jaumière et mèche de gouvernail : **RAS** au moment de l'inspection ;
- léger jeu relevé dans la crapaudine ;
- suggestion de reprise de l'étanchéité de certains raccords hydrauliques.

Ces éléments sont historiques et devront être rapprochés de l'état actuel avant d'être intégrés dans une fiche technique détaillée destinée à l'acheteur.

Formulation courte pour les annonces

Motorisation diesel Cummins B3.9, 4 cylindres, 3,9 L, 58,8 kW (environ 80 ch), transmission par ligne d'arbre et hélice tripale. Environ 1 600 h moteur et 8 600 km parcourus. Croisière économique autour de 6 km/h à 1 200 tr/min pour environ 2,5 L/h ; vitesse maximale autour de 12 km/h. Réservoir de gazole intégré dans la coque (capacité à confirmer). Propulseur d'étrave fonctionnel. Carnet moteur suivi, révision complète fin 2025 et alternateur remplacé en 2023.

Données encore à confirmer / compléter

- Vérifier sur la plaque moteur l'identification **Cummins B3.9** et le numéro de série lu sur la documentation historique (**21018782**).
- Confirmer la signification de la date **12/01/1988** portée sur la documentation moteur et son lien avec la date de fabrication / mise en service.
- Type / référence de l'inverseur.
- Diamètre et pas de l'hélice tripale.
- Dernière date de contrôle de la ligne d'arbre, du presse-étoupe et de la bague hydrolube.
- Date de dernier entretien du propulseur d'étrave.

Sources

1. **Carte de circulation Argos**, certificat délivré le 17 janvier 2023, DDT Haute-Garonne.
2. **Rapport d'expertise maritime Argos**, Aurélien Régent, Cabinet RG Conseil, daté du 1er juillet 2019.
3. **Fiche technique moteur manuscrite conservée à bord d'Argos**, comportant les références Cummins, caractéristiques et annotations historiques (consultée le 11 août 2026).
4. Informations d'usage et de maintenance communiquées par le propriétaire le 8 août 2026.

Document de travail Vente Argos - mise à jour : 11 août 2026.

Source locale : 01 - Le bateau /01 - Fiche technique /02 - Moteur et navigation - Argos - complete.md

Presentation des espaces

Présentation des espaces – ARGOS

Objectif

Cette fiche présente les différents espaces d'ARGOS de manière simple, cohérente et valorisante.

Elle doit servir de base commune pour :

- le futur site internet ;
- les légendes et catégories photographiques ;
- la visite du bateau ;

- les annonces détaillées ;
- la future représentation du plan d'aménagement.

L'un des fils conducteurs d'ARGOS est la combinaison de **beaux volumes, lumière naturelle, aération, nombreux rangements et excellente accessibilité des équipements techniques**.

1 – Terrasse arrière – terrasse sur l'eau & atelier

La terrasse arrière constitue l'un des principaux espaces extérieurs d'ARGOS et l'entrée naturelle vers les espaces de vie.

Elle est directement reliée à la cuisine et permet de profiter de l'eau au mouillage comme au port.

Pont-levis latéral

Une partie latérale de la terrasse fonctionne comme un **pont-levis rabattable**.

Historiquement, cet aménagement permettait notamment de faciliter l'embarquement d'un véhicule.

Aujourd'hui, il offre surtout :

- un accès très direct à l'eau ;
- une plateforme agréable pour la baignade ;
- une ouverture exceptionnelle de la terrasse sur son environnement ;
- une facilité supplémentaire pour certaines manutentions.

Une fois abaissé, il crée presque un véritable **plan au niveau de l'eau**.

Fonction atelier

La terrasse possède également une fonction technique particulièrement pratique.

La grande table extérieure peut servir d'**établi / table d'atelier**.

Un grand coffre situé sur la terrasse regroupe une partie importante de l'outillage.

La terrasse peut donc être transformée très rapidement en **atelier extérieur**, permettant de bricoler et entretenir le bateau sans encombrer les espaces intérieurs.

Stockage du bois

Les petits espaces / mini-coursives latérales situés de part et d'autre des portes coulissantes d'entrée permettent de stocker le bois à l'extérieur des pièces de vie.

Selon l'usage du propriétaire, il est possible d'y stocker facilement **environ 1 stère de bois au total**, ce qui permet de conserver une réserve importante pour le poêle sans encombrer le salon.

2 – Cuisine – une vraie cuisine à bord

La cuisine d'ARGOS est une véritable cuisine habitable, spacieuse et conçue pour une utilisation quotidienne.

Elle comprend notamment :

- équipements inox ;
- plan de travail ;
- cuisson gaz ;
- plusieurs bouteilles de gaz embarquées, offrant selon l'usage du propriétaire **jusqu'à environ six mois d'autonomie pour la cuisine** ;
- réfrigérateur 120 L ;
- lave-vaisselle ;
- AirFryer ;
- évier ;
- filtration d'eau ;
- nombreux rangements.

Son implantation ouverte participe directement à la sensation de volume de l'espace principal.

3 – Carré / salon – le cœur chaleureux d'ARGOS

Le carré constitue le cœur de la vie intérieure.

Il forme avec la cuisine et la timonerie un grand espace ouvert particulièrement lumineux.

L'ambiance est volontairement chaleureuse :

- boiseries ;
- poêle à bois ;
- espace vinyles ;
- canapé ;
- lumière naturelle importante.

Le canapé est convertible et permet de créer un couchage supplémentaire.

ARGOS permet ainsi réellement de **vivre et dormir au coin du feu**.

4 – Timonerie panoramique

La timonerie est intégrée à la pièce de vie plutôt que séparée dans un poste de pilotage isolé.

Les surfaces vitrées offrent une très bonne relation avec l'extérieur.

Cette organisation permet de :

- piloter à l'abri ;
- conserver une bonne visibilité ;
- rester en relation avec les personnes présentes dans le salon et la cuisine ;
- profiter du paysage même depuis l'intérieur.

Cuisine + carré + timonerie forment ainsi un véritable open space.

Selon l'expérience du propriétaire, cette visibilité, associée au propulseur d'étrave, à la barre hydraulique et au plan de pont, permet également de **manœuvrer ARGOS seul dans son utilisation fluviale habituelle**, sous réserve naturellement d'une

expérience adaptée au gabarit du bateau et aux conditions de navigation.

5 – Bureau / dressing – espace polyvalent en demi-niveau

Deux marches sous le niveau du carré se trouve une véritable pièce supplémentaire.

Elle est aujourd'hui utilisée comme **bureau / dressing**, mais son organisation permet plusieurs usages :

- bureau ;
- télétravail ;
- dressing ;
- rangement ;
- espace calme ;
- chambre ou couchage d'appoint selon l'aménagement choisi.

Cette polyvalence permet d'adapter ARGOS à différents projets de vie.

Associée à l'**amplificateur GSM 5 bandes** installé à bord et à la forte autonomie électrique, cette pièce permet notamment d'envisager confortablement le **télétravail**, y compris lors de séjours prolongés loin des zones urbaines.

6 – Salle d'eau

La salle d'eau est indépendante et comprend notamment douche et lavabo.

Elle bénéficie de l'organisation particulière du circuit d'eau d'ARGOS.

Pour certains usages sanitaires, il est possible d'utiliser :

- l'eau douce de la cuve ;
- ou le circuit indépendant utilisant l'eau extérieure via pompe Jabsco 50 PSI et filtration.

Cette organisation permet de préserver les réserves d'eau potable et d'augmenter considérablement l'autonomie du bateau.

7 – WC indépendant

Les toilettes sont séparées de la salle d'eau.

Cette configuration est particulièrement confortable pour une utilisation quotidienne ou lorsque plusieurs personnes vivent ou séjournent à bord.

8 – Cabine avant – véritable chambre double

La cabine avant constitue une véritable chambre plutôt qu'une simple couchette.

Elle comprend :

- couchage double **140 x 190 cm** ;
- matelas demi-corbeille sur mesure Morphée ;

- mousse et bambou ;
- épaisseur **20 cm** ;
- installé en 2024 ;
- rangements.

La forme arrondie du matelas côté pieds épouse la géométrie de la cabine.

Lumière, aération et rangements contribuent au confort de cet espace.

9 – Pont avant & pique avant

Le pont avant constitue un espace de circulation et de manœuvre important.

Le **pike avant** accueille notamment :

- chaîne et équipements liés au mouillage ;
- espaces de rangement ;
- groupe électrogène Honda 2 kW ;
- réserves d'essence associées.

L'éloignement du groupe électrogène par rapport aux principales pièces habitables permet, lorsqu'il doit fonctionner pour compléter la recharge électrique, de **limiter les nuisances sonores dans l'espace de vie**.

10 – Passavants – circulation pensée pour le fluvial

Les passavants permettent une circulation simple entre l'avant et l'arrière du bateau.

Ils sont suffisamment larges pour faciliter les déplacements et les manœuvres.

La présence de **maines courantes** contribue à sécuriser les déplacements.

Cette configuration est particulièrement intéressante en navigation fluviale :

- passage des écluses ;
- préparation des amarres ;
- déplacement avant/arrière ;
- accès rapide aux différents points d'amarrage.

Le plan de pont a ainsi été pensé pour permettre de **manœuvrer facilement et en sécurité**.

Cette circulation avant/arrière, les maines courantes et l'accès aux amarres participent également à la possibilité, selon l'expérience du propriétaire, de **naviguer et passer les écluses seul** dans les conditions habituelles.

11 – Pont supérieur panoramique – environ 30 m²

Le pont supérieur constitue l'un des espaces signatures d'ARGOS.

Il offre environ **30 m² de terrasse extérieure** avec une **vue panoramique à 360°**.

Il accueille notamment :

- salon extérieur modulable ;
- canapé / assises ;
- brasero ;
- petite table basse ;
- espaces dégagés.

C'est une véritable **terrasse panoramique sur l'eau**, permettant de manger, recevoir, se détendre ou simplement profiter des paysages traversés.

12 – Canoë & système de manutention

ARGOS est équipé d'un canoë en fibre de verre deux places d'environ **4,70 x 0,90 m**.

Il permet de prolonger les explorations depuis le bateau :

- petits bras d'eau ;
- berges ;
- balades ;
- accès à terre.

Un système de palan / portants permet sa manutention et son rangement à bord.

13 – Plateforme arrière & accès à l'eau

Une petite plateforme est directement intégrée à la forme de la poupe.

Elle facilite :

- l'accès à l'eau ;
- la baignade ;
- certaines manutentions ;
- l'embarquement depuis une petite annexe.

Elle complète le pont-levis de la terrasse arrière et renforce la relation directe d'ARGOS avec l'eau.

14 – Local moteur – mécanique particulièrement accessible

Le moteur **Cummins B3.9** est installé de manière à rester facilement accessible.

Cette accessibilité constitue un élément important pour :

- les contrôles courants ;
- les vidanges ;
- le remplacement des filtres ;
- la surveillance de la ligne d'arbre ;
- les opérations de maintenance.

Sur un bateau de cet âge et de ce gabarit, pouvoir travailler facilement autour du moteur simplifie considérablement l'entretien.

15 – Soutes & espaces techniques

Les installations techniques sont réparties dans plusieurs zones et **soutes de dimensions généreuses**.

L'organisation a été pensée pour conserver un accès relativement simple aux principaux systèmes.

Cela permet :

- inspection ;
- entretien ;
- dépannage ;
- stockage des pièces et consommables ;
- accès aux réseaux et équipements.

L'un des principes intéressants d'ARGOS est que **les principaux espaces techniques restent accessibles sans devoir démonter une partie importante des aménagements intérieurs**.

16 – Rangements

ARGOS dispose de **nombreux volumes de rangement répartis dans pratiquement toutes les zones du bateau**.

On retrouve notamment :

- placards et rangements dans les espaces de vie ;
- rangements dans la cabine ;
- dressing / pièce polyvalente ;
- soutes techniques ;
- pique avant ;
- grand coffre d'outillage extérieur ;
- espaces dédiés aux équipements de navigation et de maintenance.

Cette capacité de rangement est particulièrement importante pour un bateau destiné aux longs voyages ou à la vie à bord.

17 – Lumière & aération

La sensation intérieure d'ARGOS repose beaucoup sur :

- ses grandes surfaces vitrées ;
- ses nombreuses ouvertures ;
- ses volumes ;
- la circulation de l'air ;
- la relation permanente avec l'extérieur.

ARGOS évite ainsi une grande partie de la sensation d'enfermement que l'on peut retrouver sur certains bateaux habitables.

Lumière, aération et volumes constituent l'un des fils conducteurs de l'ensemble du bateau.

18 – Un bateau pensé pour l'autonomie & la vie à bord

Au-delà de chaque pièce prise séparément, l'organisation générale d'ARGOS répond à une logique de **voyage au long cours et de vie autonome à bord**.

Cette autonomie repose sur plusieurs systèmes complémentaires :

- **650 L d'eau douce** ;
- circuit d'eau extérieure filtrée pour certains usages sanitaires ;
- **1 080 Wc de panneaux solaires** ;
- parc de batteries lithium ;
- recharge rapide en navigation via **Sterling 80 A** et alternateur moteur ;
- groupe électrogène Honda 2 kW en appoint ;
- double réseau **12 V / 230 V** et prises USB ;
- plusieurs bouteilles de gaz, avec une autonomie importante pour la cuisine ;
- possibilité de stocker environ **1 stère de bois** ;
- plusieurs modes de chauffage ;
- amplificateur **GSM 5 bandes** pour améliorer la connexion Internet ;
- nombreux rangements et espaces techniques accessibles.

L'ensemble permet d'utiliser ARGOS comme un **véritable habitat navigant autonome**, et pas uniquement comme un bateau destiné à de courtes sorties.

19 – Un agencement ancien de caractère, modernisé pour les usages actuels

Construit en 1989, ARGOS conserve le caractère de ses boiseries et de sa ligne d'origine tout en ayant été progressivement modernisé.

Son organisation actuelle associe notamment :

- open space cuisine / carré / timonerie ;
- bureau polyvalent adapté au télétravail ;
- énergie solaire et batteries lithium ;
- USB et double circuit 12/230 V ;
- électroménager moderne ;
- connectivité GSM renforcée ;
- grand pont supérieur aménagé comme une véritable terrasse.

Cette combinaison permet de conserver l'identité d'un bateau de caractère tout en bénéficiant d'un **niveau de confort et d'autonomie adapté à une vie à bord contemporaine**.

Parcours de visite recommandé

Pour présenter ARGOS sur le site ou lors d'une visite, l'ordre le plus naturel est :

Terrasse arrière → Cuisine → Carré / salon → Timonerie → Demi-niveau : bureau / dressing, salle d'eau et WC → Cabine avant → Pont avant / pique avant → Passavants → Pont supérieur panoramique.

Cette progression permet de commencer par la relation avec l'eau, de traverser progressivement les espaces de vie et de terminer par l'un des éléments les plus spectaculaires du bateau : **le pont supérieur panoramique de 30 m²**.

Positionnement général

ARGOS doit être présenté moins comme une succession de cabines que comme **un véritable habitat navigant organisé autour de plusieurs espaces de vie complémentaires**.

Ses caractéristiques les plus distinctives sont :

grands volumes + lumière + aération + nombreux rangements + open space + terrasse arrière sur l'eau + pont supérieur panoramique + excellente accessibilité technique + forte autonomie + connectivité + possibilité de navigation en solitaire selon l'expérience du propriétaire.

Source locale : 01 - Le bateau /01 - Fiche technique /04 - Presentation_des_espaces_Argos.md

Equipement securite

Équipement de sécurité – ARGOS

Cadre général

ARGOS est une vedette habitable d'environ **15,10 m**, destinée principalement à la navigation en eaux intérieures.

Pour la navigation de plaisance française en eaux intérieures, le matériel embarqué doit être adapté à la zone de navigation et maintenu en état de fonctionnement. Cette fiche distingue le socle réglementaire applicable à la navigation fluviale courante et l'équipement complémentaire recommandé compte tenu du gabarit, du poids et du caractère habitable d'ARGOS.

Situation actuelle : l'équipement de sécurité d'ARGOS est considéré comme présent à bord. Le seul point restant à vérifier est le changement / renouvellement des extincteurs selon leur date, leur état et les échéances de contrôle.

1 – Équipements individuels de flottabilité

À prévoir :

- **1 équipement individuel de flottabilité par personne embarquée ;**
- équipement adapté à la morphologie de chaque personne ;
- équipements conservés dans un emplacement facilement accessible.

En eaux intérieures abritées, le minimum réglementaire peut être de 50 N selon les conditions prévues par les textes.

Pour ARGOS, compte tenu de son programme de navigation, des **gilets 100 N ou 150 N**, notamment automatiques pour les adultes, constituent un niveau de sécurité préférable.

2 – Lutte contre l'incendie

ARGOS doit disposer d'extincteurs adaptés aux risques présents à bord et correctement répartis.

Points importants :

- extincteur(s) immédiatement accessible(s) ;
- protection adaptée à la cuisine ;

- protection adaptée aux installations électriques ;
- protection du secteur moteur ;
- extincteur accessible sans devoir pénétrer dans un compartiment déjà enfumé ;
- couverture anti-feu à proximité de la cuisine recommandée.

Point à vérifier

Extincteurs : vérifier les dates, l'état, les échéances de contrôle et procéder à leur remplacement lorsque nécessaire.

C'est le principal élément de sécurité restant à contrôler dans l'inventaire actuel.

3 – Assèchement

ARGOS doit disposer d'un moyen d'assèchement adapté.

À conserver opérationnels :

- pompes de cale électriques ;
- **dispositif manuel d'assèchement indépendant de l'installation électrique ;**
- accès permettant de vérifier régulièrement les fonds et les pompes.

4 – Homme à la mer

Équipement recommandé :

- bouée couronne ou bouée fer à cheval ;
- ligne de jet / ligne flottante ;
- moyen lumineux lorsque pertinent ;
- gaffe immédiatement accessible depuis le pont.

5 – Amarrage et remorquage

Pour un bateau d'environ 15 tonnes, les équipements doivent être largement dimensionnés.

À bord :

- amarres principales ;
- amarres de secours ;
- pointes avant et arrière ;
- gardes ;
- aussière résistante permettant un remorquage ;
- points d'amarrage solides et entretenus ;
- gaffe.

6 – Mouillage

ARGOS doit disposer d'un système de mouillage adapté à son gabarit.

À prévoir / conserver :

- ancre principale ;
- ligne de mouillage adaptée ;

- idéalement une seconde ancre ou solution de secours.

En eaux intérieures exposées, le dispositif de mouillage fait partie du matériel réglementaire à prévoir.

7 – Signalisation et éclairage de secours

À conserver à bord :

- avertisseur sonore / corne de brume ;
- feux de navigation fonctionnels ;
- lampe torche étanche ;
- éclairage de secours ;
- piles ou batteries de secours ;
- moyens lumineux individuels lorsque la zone de navigation l'exige.

8 – Premiers secours

À bord :

- trousse de premiers secours ;
- pansements et compresses ;
- antiseptique ;
- bandes ;
- gants ;
- ciseaux ;
- couverture de survie ;
- matériel adapté aux petites blessures pouvant survenir lors des manœuvres.

Le contenu doit être contrôlé régulièrement et les produits périmés remplacés.

9 – Détection fumée et monoxyde de carbone

Compte tenu du caractère habitable d'ARGOS et de l'utilisation actuelle de **deux poêles à pétrole**, une attention particulière doit être portée à la détection.

À conserver opérationnels :

- détecteurs de fumée ;
- **détecteurs de monoxyde de carbone (CO)** ;
- contrôle régulier des piles ou alimentations ;
- ventilation correcte des espaces chauffés.

Les détecteurs de CO constituent un équipement particulièrement important lors de l'utilisation des poêles à pétrole.

10 – Gaz et cuisine

Si une installation gaz est utilisée :

- contrôle des tuyaux et raccordements ;
- fermeture facilement accessible ;
- ventilation ;

- détecteur adapté lorsque pertinent ;
- couverture anti-feu à proximité de la cuisine ;
- extincteur facilement accessible.

11 – Matériel de dépannage et sécurité technique

Il est recommandé de conserver :

- couteau de sécurité ;
- fusibles de rechange ;
- colliers de serrage ;
- ruban auto-amalgamant / ruban de réparation ;
- outils essentiels ;
- pièces de dépannage courantes ;
- bouchons ou dispositifs permettant de limiter temporairement une voie d'eau ;
- seau robuste.

12 – Navigation vers la Belgique, les Pays-Bas et autres réseaux européens

Avant un voyage hors du réseau français habituel, vérifier les prescriptions propres aux voies navigables empruntées.

Certaines zones ou autorités peuvent imposer des équipements supplémentaires, notamment :

- gilets ou flottabilité renforcée ;
- mouillage ;
- moyens lumineux ;
- VHF ou équipements radio selon la voie navigable ;
- signalisation spécifique ;
- documents et certificats particuliers.

Une vérification doit donc être réalisée avant chaque grand itinéraire international.

Synthèse – Équipement à maintenir à bord

- gilets de sauvetage pour toutes les personnes embarquées ;
- bouée couronne / fer à cheval et ligne de récupération ;
- extincteurs ;
- couverture anti-feu ;
- détecteurs fumée et CO ;
- pompes de cale électriques ;
- dispositif manuel d'assèchement ;
- amarres principales et de secours ;
- aussière de remorquage ;
- ancre(s) et ligne(s) de mouillage ;
- gaffe ;
- avertisseur sonore ;
- feux de navigation ;
- lampe torche étanche et éclairage de secours ;
- trousse de premiers secours ;
- couverture de survie ;

- couteau de sécurité ;
- matériel élémentaire de réparation et dépannage.

État / action à prévoir

Équipement général : présent à bord / à maintenir en état.

Action principale à vérifier : remplacement ou contrôle des extincteurs selon leurs dates et échéances réglementaires.

Sources réglementaires

- Arrêté du 10 février 2016 relatif au matériel d'armement et de sécurité des bateaux de plaisance naviguant ou stationnant sur les eaux intérieures.
- Légifrance – réglementation relative au matériel de sécurité en eaux intérieures.
- Inventaire technique et équipements présents à bord d'ARGOS.

Cette fiche constitue une synthèse pratique. Avant une navigation sur une voie particulière, notamment hors de France ou en eaux intérieures exposées, les prescriptions locales doivent être vérifiées.

Source locale : 01 - Le bateau /02 - Inventaire /02 - Equipement_securite_Argos.md